Document d'informations clés

CM-AM ENTREPRENEURS FRANCE

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

CM-AM ENTREPRENEURS FRANCE
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT – Crédit Mutuel Alliance Fédérale
Code ISIN Part RC : FR0010018192
Site internet de l'initiateur : www.creditmutuel-am.eu
Appelez le n° 0 810 001 288 pour de plus amples informations (numéro surtaxé 0,06 €/min + prix d'un appel local)
Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). L'AMF est chargée du contrôle de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT est une Société de gestion de portefeuille agréée en France sous le numéro GP 97-138 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 02/10/2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE DE PRODUIT D'INVESTISSEMENT

OPCVM sous forme de fonds commun de placement (FCP)

DUREE DE VIE DE L'OPC

Cet OPC a été créé pour une durée de 99 ans qui peut être prorogée dans les conditions prévues par le règlement.

OBJECTIFS

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance nette de frais liée à l'évolution du marché des actions françaises notamment celles émises par des sociétés entrepreneuriales et familiales dont le dynamisme et la pérennité sont des élèments essentiels, sur la durée de placement recommandée de 5 ans. En effet il s'agit d'accompagner des sociétés en croissance, qui placent l'innovation au cœur de leur stratégie et qui grâce à un actionnariat pérenne développent une stratégie de valorisation sur le long terme.
Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de : 50% CAC Small NR + 50% CAC Mid 60 NR. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte une stratégie de sélection de valeurs (« stock picking) basée sur l'analyse fondamentale de sociétés entrepreneuriales et/ou familiales. Ces sociétés se caractérisent par une forte capacité d'innovation, tant en termes de produits que de services, de différenciation au sein de leurs secteurs d'activité, et une volonté affirmée de développement. Le fonds investira majoritairement dans des entreprises dont 20 % a minima du capital est détenu par un actionnaire stable, qui s'inscrit dans une durée moyenne à minima de 3 ans. Il s'agit ainsi prioritairement des fondateurs et/ou la famille descendante ou un partenaire industriel. Les principaux critères de sélection des titres sont les suivants :
- Critères quantitatifs : croissance de l'activité et des résultats, capacité d'autofinancement, ratios d'endettement, rentabilité des capitaux employés.
- Critères qualitatifs : analyse de la position concurrentielle, stratégie à long terme de l'entreprise, stabilité du management.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 60% à 100% sur les marchés des actions de toutes zones géographiques hors pays émergents, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :
de 60% à 100% aux marchés des actions françaises ;
de 0% à 20% aux marchés des actions de petites capitalisations < 150 millions d'euros.
Les actions de moyennes capitalisations sont comprises entre 150 millions et 10 milliards d'euros.
Les actions des grandes capitalisations sont comprises au-dessus de 10 milliards d'euros.
De 0% à 10% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation. En cas de dégradation de la notation des instruments de taux sous la catégorie ci-dessus, le portefeuille pourra conserver les titres devenus spéculatifs à hauteur de 5% maximum.
De 0% à 10% au risque de change.
Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net de l'OPCVM.

L'OPCVM respecte par ailleurs les règles d'investissement suivantes :
- 60 % minimum de l'actif net en instruments de fonds propres ou de quasi-fonds propres, émis par des sociétés dont le siège social est implanté en France ;
- 20 % minimum de l'actif net en instruments de fonds propres ou quasi-fonds propres de TPE, PME ou ETI françaises.

L'OPCVM peut être investi :
- en actions,
- en titres de créance et instruments du marché monétaire,
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en Fonds d'investissement à vocation générale de droit français, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.
Il peut également intervenir sur les :
- titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque d'action, de taux, de change et de crédit qui peuvent entrainer une surexposition globale de 10% maximum de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
Conditions de souscriptions/rachats : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 12 heures et exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour. Au-delà de 500 millions d'euros d'encours, le fonds peut être fermé aux nouvelles souscriptions si la société de gestion estime que cette mesure est nécessaire à la protection des intérêts des porteurs existants. Le fonds pourra être rouvert à la souscription dès lors que son encours repassera en dessous de 350 millions d'euros. La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré sur les cours de clôture, à l'exception des jours fériés en France et de fermeture de la Bourse de Paris. (calendrier Euronext SA).

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

ET DUREE DE VIE DE L'OPC
Cet OPCVM est destiné à des investisseurs recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de l'OPC. Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance a minima basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital. L'OPC n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique/US Person. Pour plus d'information, veuillez-vous référer au glossaire disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Cet OPCVM a pour objectif la croissance du capital. Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque. Il présentera également les risques potentiels.

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire : BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL

Le prospectus de l'OPCVM ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 Bd Raspail – 75006 PARIS, et sont disponibles sur le site www.creditmutuel-am.eu.

La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la rubrique « Autres informations pertinentes » du document.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

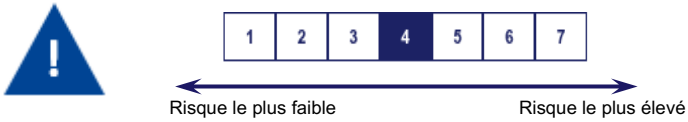

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez cet OPCVM pour une durée supérieure à 5 ans

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de cet OPCVM par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que cet OPCVM enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé cet OPCVM dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats de cet OPCVM se situent à un niveau moyen, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la valeur liquidative de cet OPCVM en soit affectée.

Cet OPCVM ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit, calculées sur un minimum de 10 ans de données. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**4 730 €**	**4 090 €**
	Rendement annuel moyen	**-52,7 %**	**-16,4 %**
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 490 €**	**7 070 €**
	Rendement annuel moyen	**-25,1 %**	**-6,7 %**
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**9 530 €**	**10 040 €**
	Rendement annuel moyen	**-4,7 %**	**0,1 %**
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**15 290 €**	**13 720 €**
	Rendement annuel moyen	**52,9 %**	**6,5 %**

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 31/12/2021 et 31/08/2026.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 29/06/2018 et 30/06/2023.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 31/10/2016 et 29/10/2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend cet OPCVM ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

COUTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 € sont investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	**408 €**	**1 312 €**
Incidence des coûts*	**4,1 %**	**2,5 %**

(*)Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6 % avant déduction des coûts et de 0,1 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend cet OPCVM afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00 % du montant investi/200 €). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COUTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	2,00 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement, n'incluant pas les coûts de distribution de votre produit. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	jusqu'à 200 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €

Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	1,88 % de la valeur de votre investissement par an. Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent.	184 €
Coûts de transaction	0,24 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	24 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE : supérieur à 5 ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds. Ainsi, il vous sera possible de demander le rachat de vos parts avant le terme de la période de détention recommandée sans avoir à payer d'indemnité. La performance du fonds peut toutefois être impactée.
Cet OPCVM a recours à un mécanisme de plafonnement des rachats et un mécanisme de valeur liquidative ajustée dont les dispositions sont définies dans son prospectus.

COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit financier, un courrier peut être adressé par voie postale à CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, Direction des Fonctions Supports, 128 Bd Raspail – 75006 PARIS, ou par email à l'adresse suivante : amweb@creditmutuel.fr. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter la rubrique traitement des réclamations à l'adresse suivante : www.creditmutuel-am.eu/fr/actualites-reglementaires/traitements-des-reclamations.html.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations relatives aux performances passées de l'OPCVM ainsi que les calculs des scénarios de performances passées sont disponibles à partir de la fiche de synthèse de l'OPC sur le site www.creditmutuel-am.eu.
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
La responsabilité de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.